

**PREMIERE EXPEDITION**

Maitre RAPHAËLE GAS



51 Avenue de Saint Cloud

78000 VERSAILLES

**PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

Article R322-1 et Suivant Code de Procédure Civile d'Exécution

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE DIX-SEPT JANVIER****A partir de 9 heures 30**

Je, Raphaële GAS, Commissaire de Justice à la Résidence de VERSAILLES sis 51 avenue de Saint-Cloud, soussignée,

**AGISSANT EN VERTU DE :**

- La copie exécutoire d'un acte notarié dûment en la forme exécutoire reçu le 5 septembre 2008 par Maître MASSABIE, Notaire Associé à BLAYE, contenant prêt par BNP PARIBAS d'un montant en principal de 1 188 888 Euros à la [redacted]

- Un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 9 octobre 2023 délivré par acte de mon ministère,

**A L'EFFET DE :**

Procéder à l'état descriptif, en prévision de la vente judiciaire, des biens saisis consistant dans un ensemble immobilier dit :

DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNES DE CARRIERES SUR SEINE

17 RUE DES ENTREPRENEURS

LOT CADASTRAL BH82 ET 83

Raphaële GAS – Commissaire de Justice

Procès-verbal de description [redacted] -17 Rue des entrepreneurs Carrières-sur-Seine – 17 janvier 2024

## **PREMIERE EXPEDITION**

A savoir :

### **Lot 2**

**Un bâtiment à usage commercial (Bureaux et entrepôts)**  
**Composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage,**  
**Consistant en des locaux commerciaux/des bureaux/salles de réunion /réserves /des locaux sanitaires/ local technique / terrasse**

Et les 683/1000èmes des parties communes de l'immeuble.

### **A LA DEMANDE DE :**

BNP PARIBAS

Société Anonyme au capital de 2 468 663 292 Euros

Inscrite au RCS de Paris sous le numéro 662 042 449

Ayant son siège social 16, Boulevard des Italiens à Paris 9<sup>e</sup>me

Agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié en cette qualité audit siège

### **AYANT POUR AVOCAT :**

**La SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER**

Avocats Associés près le Tribunal Judiciaire de Paris

Demeurant dite ville,

24, Rue Godot de Mauroy

Intervenant par Maître Béatrice LEOPOLD-COUTURIER, avocat au Barreau de Paris

### **AYANT POUR AVOCAT POSTULANT :**

**La SCP GUEILHERS & ASSOCIES**

Avocats Associés près le Tribunal Judiciaire de Versailles

Demeurant dite ville, 21 rue des Etats Généraux,

Agissant par Maître Elisa GUEILHERS, Avocat au Barreau de Versailles

Raphaële GAS – Commissaire de Justice

Procès-verbal de description [REDACTED] -17 Rue des entrepreneurs Carrières-sur-Seine – 17 janvier 2024

## PREMIERE EXPEDITION

### J'AI PROCEDE COMME SUIT :

Au cours de mes différents repérage j'ai identifié la société SYNDICITY comme mandataire de la SCI [REDACTED] pour la gestion du bien saisi.

J'ai également pu identifier certains locataires qui m'ont indiqué ne pas faire obstacles à mes opérations.

En conséquence, j'ai pris l'attache de Monsieur Maxime [REDACTED] afin de pouvoir procéder aux opérations de visite en sa présence et avec son assistance logistique.

Il n'a pas été donné pour donner suite à mes sollicitations.

Lors de mes opérations préalables, j'ai également pu identifier certains locataires qui m'ont fait part, après que je leur ai décliné mes nom, qualité, et raison de ma venue, de leur intention de collaborer aux opérations de description.

En conséquence, munie d'une ordonnance délivrée le 10 janvier 2024 par le juge de l'exécution du tribunal judicaire dont copie jointe j'ai procédé comme suis :

Je me suis transportée ce jour, dite heure :

DEPARTEMENT DES YVELINES  
COMMUNES DE CARRIERES SUR SEIN  
17 RUE DES ENTREPRENEURS  
LOT CADASTRAL BH82 ET 83

En présence de :

- Monsieur Bruno ROSSI, société Diagnostics d'Ile de France, chargé de la réalisation des diagnostics immobilier,
- Monsieur Hugo CAMILLO, société LMC serrurerie, serrurier,
- Monsieur Oscar POULAIN, témoin,
- Monsieur Adnan ALADIN, témoin.

## PREMIERE EXPEDITION

### FONDEMENT D'INTERVENTION

#### Article R322-1 Code de Procédure Civile d'Exécution

A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L. 322-2.

#### Article R322-2 Code de Procédure Civile d'Exécution

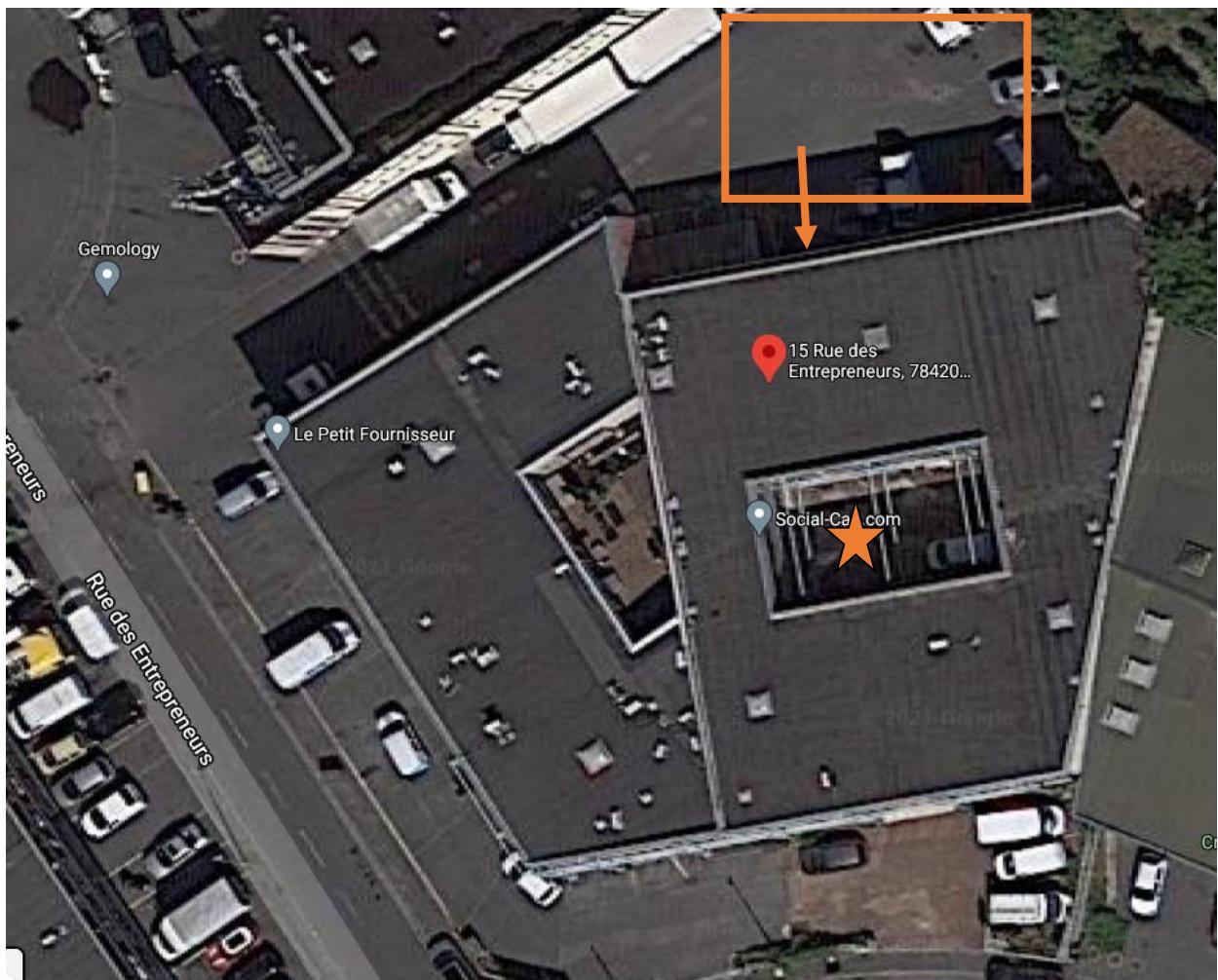
Le procès-verbal de description comprend :

- 1° La description des lieux, leur composition et leur superficie ;
- 2° L'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent ;
- 3° Le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété ;
- 4° Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

## PREMIERE EXPEDITION

### 1°- DESCRIPTION DES LIEUX :

#### A- EXTERIEUR



L'immeuble est constitué de façade de bardages métallique et de baies vitrées. L'ensemble est ancien et dépourvu d'entretien à date récente.

En partie arrière, une zone composée d'une aire de retournement et d'une dizaine de place de parking (repère ), l'accès à la cour intérieure autour de laquelle s'articule les deux immeubles (repère )composant le lot 2 se fait par un porche (repère ).

## PREMIERE EXPEDITION

### B- INTERIEUR

#### REZ DE CHAUSSEE

##### 1. RESERVE 4 ( $119.93 + 55.14 + 4.69 + 5.75 + 12.28 + 6.42 + 9.22 + 9.42 = 222.85 \text{ m}^2$ )

*Clichés photographiques n°4 à 15 annexés au présent procès-verbal de constat.*

Depuis le porche, accès par une porte métallique en état dotée d'une poignée antipanique en face interne.

Cet espace a été divisé en plusieurs espace de salle et bureaux.

#### ACCUEIL ET CIRCULATION

Sol carrelé, carrelage en état.

Murs tendus de revêtement mural type fibre de verre peinte, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés. Présence de six dalles lumineuses au plafond.

Eclairage naturel par une baie vitrée, cadre aluminium, miroiterie double vitrage donnant sur cour.

Chauffage par deux radiateurs convecteurs électriques.

#### SALLE DE PRIERE

Accès depuis l'espace ci-avant décrit par une porte cadre PVC, double vantail, imposte vitrée double.

Depuis le porche extérieur, une porte PVC avec meneaux en partie haute et en partie arrière un rideau métallique.

Sol : moquette, moquette en mauvais état d'usage et d'apparence.

Plinthes peintes, peinture en état.

Murs peints, peinture en état d'usage.

Plafond peint, peinture en état d'usage, émergence de bandes à placo.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

## PREMIERE EXPEDITION

Eclairage naturel par une baie vitrée sur toute la façade arrière, cadre aluminium, miroiterie double vitrage en état à l'exception d'un carreau fracturé.

Chauffage par quatre radiateurs convecteurs.

### SANITAIRES

#### Douche 1

Accès : porte PVC peinte sur ses deux faces, poignées de porte type bec-de-cane.

A l'intérieur, un receveur de douche porcelaine.

#### Murs :

- Pour partie, carrelés, carrelage en état.
- Pour partie peints, peinture en état.

#### Douche 2

Accès : porte PVC peinte sur ses deux faces, poignées de porte type bec-de-cane.

A l'intérieur, un receveur de douche porcelaine.

#### Murs :

- Pour partie, carrelés, carrelage en état.
- Pour partie peints, peinture en état.

### WC

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Murs : pour partie carrelés et pour partie peints, carrelage en état.

Plafond peint, peinture en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

### OFFICE

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, en état.

Sol carrelé, carrelage ancien.

Murs : pour partie carrelés et pour partie peints, matériaux anciens.

Plafond peint, peinture en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

## PREMIERE EXPEDITION

### BUREAU 1

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, dotée d'un verrou.

Sol carrelé, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Une porte métallique donnant sur cour.

Chaussage par un radiateur convecteur.

### DEBARRAS

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

### SALLE PRIVEE 1

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

### SALLE PRIVEE 2

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage ancien présentant de nombreux éclats.

Murs peints, peinture en état, émergence grossière de bandes à placo.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie cadre aluminium, miroiterie double vitrage.

## PREMIERE EXPEDITION

### 2. CIRCULATION BATIMENT B PRES BUREAU 4 ( 26.01m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°16 à 17 ; 22 à 24 annexés au présent procès-verbal de constat.*

Depuis la cour, accès par une porte cadre aluminium, miroiterie double vitrage dotée d'une serrure.

Absence de système d'interphonie et/ou visiophonie.

Sol : vinyle ancien en état d'usage.

Murs : revêtement granité désuet mais en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

### 3. BUREAU NUMERO 4 ( 24.33m<sup>2</sup>)

Sol : vinyle en bon état d'usage et d'apparence.

Plinthes peintes, peinture en bon état d'usage et d'apparence.

Murs : pour partie peints, peinture en bon état d'usage et d'apparence et pour partie revêtement mural en bon état d'usage et d'apparence.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, un vantail ouvrant, trois impostes fixes.

Chauffage par un convecteur.

### CIRCULATION ATTENANTE (3.62 m<sup>2</sup>)

Sol : vinyle en état.

Murs : revêtement granité en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

En fond de couloir, une porte d'accès parties communes.

## PREMIERE EXPEDITION

### SANITAIRES ATTENANTS (2.76m<sup>2</sup>)

Accès par une porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol : vinyle en état.

Murs : crépi peint, peinture en état.

Plafond peint, peinture en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Accès toilette : porte isoplane peinte sur ses deux faces, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection.

Sol : vinyle en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond peint, peinture en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Une toilette type chasse dossier avec lunette et abattant.

### OFFICE ATTENTANT (2.77m<sup>2</sup>)

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection, système de serrurerie en état.

Sol : vinyle en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs : crépi peint, peinture en état.

Plafond : contreplaqué peint, peinture en état.

Eclairage artificiel en cours de réalisation.

## PREMIERE EXPEDITION

### 4. RESERVES 5 POUR PARTIE(52.75 m<sup>2</sup>)

**NB** Cet espace a fait l'objet d'une division non visible au plan. La société ABBOT RENOVATION en est locataire.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes électriques plastifiées ceinturant la pièce.

Murs bruts de BA13.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée constituée d'un cadre aluminium, miroiterie double vitrage, un vantail ouvrant, trois impostes fixes.

Dans cet espace ont été créés à l'aide de cloisons amovibles deux espaces de stockage.

### 5. BUREAU 3 + PARTIE RESERVE 5 + ANCIEN PORCHE (88.03m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°19 à 21 annexés au présent procès-verbal de constat.*

**NB** : Ces espaces ont été réunis en un seul et même espace sans modification de plan. Aucun permis de construire n'est communiqué.

Sol : pour partie vinyle et pour partie carrelé ; l'ensemble est ancien et vétuste.

Murs peints, peinture ancienne et vétuste.

Plafond constitué de matériaux primaires tôle.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée en façade cadre aluminium, une porte ouvrant, deux impostes ouvrantes, cadre fixe pour le surplus.

A été créée en surplomb une mezzanine, cadres bois, plancher contreplaqué.

## PREMIERE EXPEDITION

### 6. RESERVE 2 (73.93m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°29 à 31 annexés au présent procès-verbal de constat.*

**NB** Cet espace a fait l'objet d'une division non visible au plan.

Accès par une porte, cadre aluminium, miroiterie double vitrage deux impostes fixes, deux vantaux ouvrants.

Sol : tapisson ancien.

Murs constitués de parpaings bruts d'apprêt.

Plafond constitué d'un matériau primaire, à savoir tôle ondulée dépourvue de climatisation.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Présence d'une mezzanine.

### PIECE DE SERVICE

En partie arrière du local, accès par une porte isoplane, peinte sur ses deux faces à un dégagement de service.

Sol brut de béton.

Murs bruts d'apprêt.

Plafond constitué d'un parquet IPN madriers bois et planchers bois.

L'espace est cloisonné en trois sous-espaces constituant des réserves.

### 7. RESERVE 5 (pour partie) et + ANCIEN PORCHE (94.87 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°29 à 31 annexés au présent procès-verbal de constat.*

Accès par une porte, châssis aluminium, deux vantaux ouvrants, six impostes fixes.

Sol carrelé carrelage vétuste.

Murs : revêtement granité et/ou cloisons.

Plafond constitué de tôle ondulée.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

## PREMIERE EXPEDITION

### 8. RESERVES 3 (14.34 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°32 à 47 annexés au présent procès-verbal de constat.*

**NB :** cet espace, est inoccupé.

Toutefois lors de mes précédentes opérations du mois de mars 2021, l'occupant d'alors était présent et m'avais remis un plan que j'annexe au présent procès-verbal de description et qui rend compte des subdivision réalisées.

La société diagnostics d'ile de France a utilisé ce plan.

Je précise donc que cet espace est visé dans les diagnostics sous le numéro 0-4-B

Sol : carrelage, carrelage grès cérame ancien.

Murs constitués d'un revêtement granuleux ancien mais néanmoins en état.

Plafond constitué de dalles isolantes métalliques anciennes mais néanmoins en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée, trois vantaux ouvrants, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, trois vantaux fixes.

### 9. BUREAU 1 (46.11 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°32 à 47 annexés au présent procès-verbal de constat*

**NB :** cet espace, est inoccupé.

Toutefois lors de mes précédentes opérations du mois de mars 2021, l'occupant d'alors était présent et m'avais remis un plan que j'annexe au présent procès-verbal de description et qui rend compte des subdivision réalisées.

La société diagnostics d'ile de France a utilisé ce plan.

Je précise donc que cet espace est visé dans les diagnostics sous le numéro 0-4-A.

Sol carrelé, carrelage grès cérame en état d'usage, fracturation en étoile au droit de la porte d'entrée.

Plinthes électriques au pourtour de l'espace : il s'agit de matériau ancien.

Murs revêtus d'un revêtement granuleux ancien.

Plafond constitué de dalles isolantes métalliques anciennes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée constituée par la porte ci-avant décrite ainsi qu'un châssis métallique en façade, miroiterie double vitrage, deux vantaux ouvrants.

Dans cet espace, présence d'un cloisonnement pour partie plastifié, pour partie miroiterie.

## PREMIERE EXPEDITION

### 10. CORRIDOR VERS SANITAIRES (12.94 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°32 à 47 annexés au présent procès-verbal de constat*

**NB** : cet espace, est inoccupé.

Toutefois lors de mes précédentes opérations du mois de mars 2021, l'occupant d'alors était présent et m'avais remis un plan que j'annexe au présent procès-verbal de description et qui rend compte des subdivision réalisées.

La société diagnostics d'ile de France a utilisé ce plan.

Je précise donc que cet espace est visé dans les diagnostics sous le numéro 0-3-1

Sol constitué de carreaux grès cérame ancien.

Murs tendus de revêtement type enduit granuleux ancien.

Plafond constitué d'un enduit granuleux ancien.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés, présence d'un chemin de câbles plastifié.

Au fond du corridor, présence d'une porte donnant accès aux toilettes.

### 11. DEGAGEMENT ET SANITAIRES ( 3.13 m<sup>2</sup> et 5.33 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°32 à 47 annexés au présent procès-verbal de constat.*

Sol carrelé carrelage grès cérame.

Murs peints, peinture ayant fait l'objet d'une remise en peinture à date récente.

Plafond constitué de dalles isolantes ayant fait l'objet d'une remise en peinture à date récente.

#### ENTREE SANITAIRES

Porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol : grès cérame.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs : enduit granuleux.

Plafond peint, peinture ancienne.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Chauffage par un radiateur convecteur.

Présence d'un lave-mains.

## PREMIERE EXPEDITION

### TOILETTES « DAMES »

Accès porte isoplane peinte sur ses deux faces, peinture ancienne, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection.

Sol : grès cérame.

Plinthes carrelées.

Murs : enduit granuleux.

Plafond peint, peinture en état.

Une toilette type chasse dossier avec lunette et abattant.

### TOILETTES « MESSIEURS »

Accès porte isoplane peinte sur ses deux faces, peinture ancienne, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection.

Sol : grès cérame.

Plinthes carrelées.

Murs : enduit granuleux.

Plafond peint, peinture en état.

Une toilette type chasse dossier avec lunette et abattant.

## 12. BUREAU 2 (21.07 m<sup>2</sup>, 26.53 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°32 à 47 annexés au présent procès-verbal de constat.*

**NB** : cet espace, est inoccupé.

Toutefois lors de mes précédentes opérations du mois de mars 2021, l'occupant d'alors était présent et m'avais remis un plan que j'annexe au présent procès-verbal de description et qui rend compte des subdivision réalisées.

La société diagnostics d'île de France a utilisé ce plan.

Je précise donc que cet espace est visé dans les diagnostics sous les numéros 0-3-H, 0-3-D, 0-3-C.

Sol : grès cérame.

Murs tendus d'un enduit granuleux.

Murs constitués de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

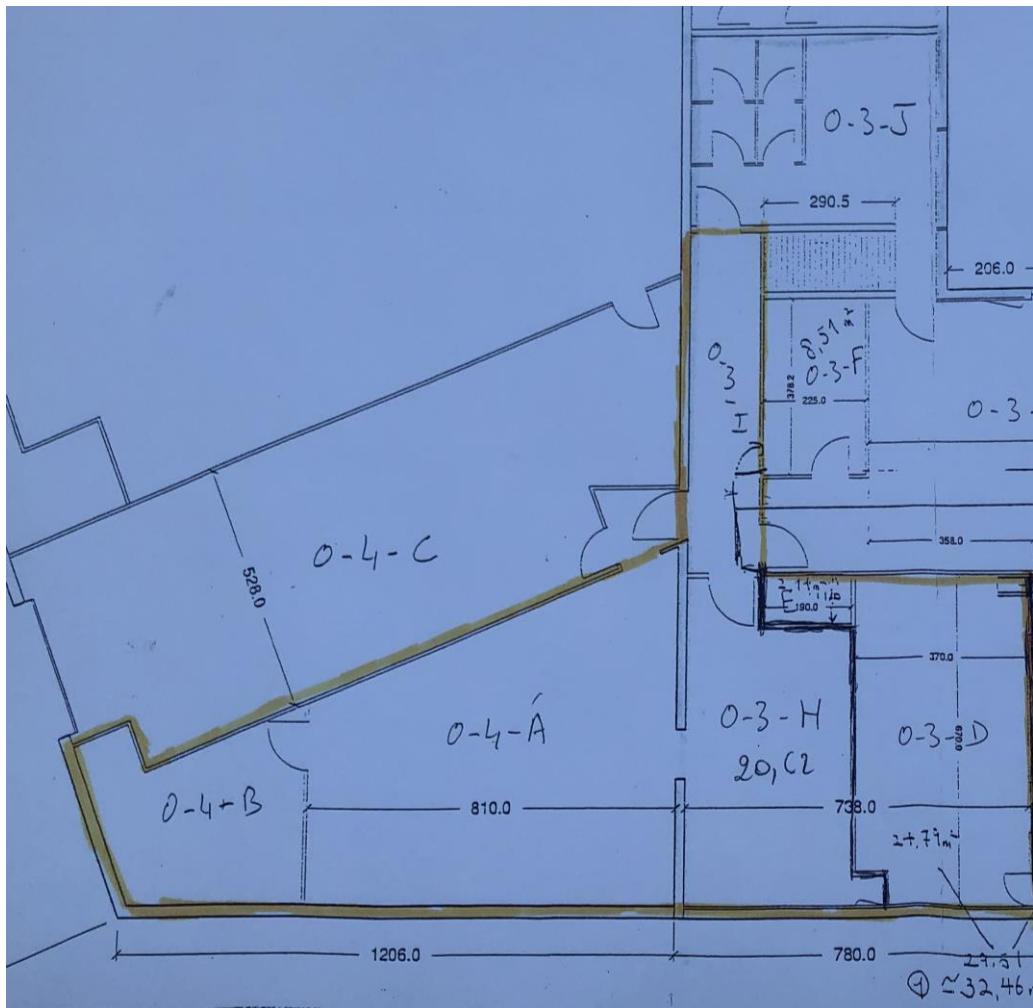
Dans cet espace, présence d'une cloison de séparation pour partie plastifiée, pour partie miroiterie posée par le preneur.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, miroiterie double vitrage ou imposte ouvrante.

Eclairage naturel par une porte-fenêtre, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, donnant sur le parking ci-avant décrit.

**PREMIERE EXPEDITION**

PLAN COMMUNIQUE AU MOIS DE MARS 2021 DES BUREAUX 1-2 ET RESERVES 3



# PREMIERE EXPEDITION

## RECAPITULATIF DE SURFACE REZ-DE-CHAUSSEE

Pièce ou Local	Etage	Surface privative
<b>RdC</b>		
<b>Locaux RICOH</b>		
Sanitaires	RdC	5.33
Circulation	RdC	3.13
Bureau + accès (0-3-D / 0-3-C)	RdC	26.53
Cuisine + réserve (0-3-H)	RdC	21.07
Couloir (0-3-I)	RdC	12.94
Accueil + réserve (0-4-A)	RdC	46.11
Atelier (0-4-B)	RdC	14.34
<b>Locaux MCT</b>		
Réserve 2	RdC	73.93
Atelier + réserve	RdC	94.87
<b>Local Sté NRIX</b>		
Local	RdC	88.03
<b>Locaux Sté ABOTT Rénovation</b>		
Bureau 4	RdC	24.33
Circulation	RdC	3.62
Sanitaires	RdC	2.76
Office	RdC	2.77
Réserve 5	RdC	52.75
<b>Locaux Association du Mont Sinaï (Réserve 4)</b>		
Accès + circulation	RdC	55.14
Office	RdC	4.69
Sanitaires	RdC	5.75
Bureau	RdC	12.28
Réserve	RdC	6.42
Salle privée 1	RdC	9.22
Salle privée 2	RdC	9.42
Salle de prière	RdC	119.93
<b>Circulations</b>		
Circulation près bureau 4	RdC	26.01
<b>Sous-total superficies</b>	<b>RdC</b>	<b>633.34 m<sup>2</sup></b>

## PREMIERE EXPEDITION

### 1<sup>er</sup> ETAGE

#### 1. CIRCULATION FG (61.50 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°48 à 51 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès par une porte, cadre bois, imposte vitrée en partie centrale.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés, dalles LED au plafond.

#### 2. ARCHIVE 1 (3.25 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°52 à 53 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : dormant peint, peinture ayant fait l'objet d'une reprise à date récente, ouvrant, porte isoplane ayant fait l'objet d'une remise en peinture à date récente.

Sol : moquette vétuste.

Murs : moquette vétuste.

Plafond constitué de dalles isolantes déposées sur environ 15 % de leur superficie.

Eclairage artificiel en cours de réalisation.

Présence d'une baie de brassage, fonctionnement sous réserve.

## PREMIERE EXPEDITION

### 3. BUREAU 5 (33.90 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°76 à 79 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes : ceinturage plastifié pour partie détérioré.

Murs peints, peinture en état.

Plafond : dalles isolantes peintes, peinture en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée en angle constituée d'un cadre aluminium, trois impostes ouvrantes.

Chauffage par deux radiateurs convecteurs.

### 4. BUREAU N°6 (41.41 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°103 à 110 annexés au présent procès-verbal de constat*

Cet espace est en cours de travaux.

Double accès par portes isoplane.

Porte n°1 : porte isoplane mise en peinture à date récente en face externe.

Porte n°2 apparaît au plan mais désormais condamnée.

Sol béton brut.

Plinthes électriques au pourtour de la pièce, pour partie déposées.

Côté façade, plinthes bois présentant un décollement généralisé.

Murs :

Pour partie brut de BA13 en cours de pose

Pour partie lambrisés, lambris peint en mauvais état d'usage et d'apparence, présentant côté façade une importante émergence d'humidité avec décoloration et traces de coulures jaunâtres.

Plafond constitué de dalles isolantes présentant quelques émergences de couleur jaunâtre. Une partie des dalles isolantes a été déposée et laisse apparaître la couverture de bacacier.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée constituée d'un cadre aluminium, trois impostes ouvrantes.

Dans un coin, présence d'un rangement dépourvu d'ouvrant.

## PREMIERE EXPEDITION

### 5. BUREAU 7 (30.50 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°74 à 75 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, poignées de porte type bec-de-cane.

Sol carrelé, carrelage en bon état d'usage et d'apparence.

Plinthes électriques plastifiées ceinturant l'espace.

Murs tendus de revêtement mural type fibre de verre peinte. A noter sous la fenêtre, la présence d'un lambris bois présentant de très nombreuses traces d'émergence d'humidité.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, miroiterie double vitrage, deux impostes ouvrantes, deux impostes fixes.

Chauffage par trois convecteurs.

### 6. BUREAU 8 ( 30.20 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°73 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol : moquette ancienne, en mauvais état d'usage et d'apparence.

Murs tendus de revêtement mural type fibre de verre peinte, peinture en état.

Plafond constitué de dalles de faux-plafond en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée constituée d'un cadre aluminium, miroiterie double vitrage, une imposte ouvrante.

Chauffage par un radiateur en métal peint.

## PREMIERE EXPEDITION

### 7. BUREAU 9 ( 41.50 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°71 à 72 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces dotées d'un verrou haut.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes pour partie carrelées, pour partie ceinturage électrique.

Murs tendus de revêtement mural type toile de verre peinte, peinture en état d'usage.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée angle, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, six vantaux ouvrants.

A noter dans cet espace, émergence d'humidité côté mur de façade au droit de la baie vitrée.

Chauffage par un radiateur électrique.

### 8. SALLE DE REUNIONS (37.33m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°60 à 65 annexés au présent procès-verbal de constat*

**NB** : la salle de réunion, les bureaux 14 et 15, la salle d'archive 3 sont réunis en un lot loué.

L'espace a été divisé pour créer un studio d'enregistrement.

Sol : vinyle.

Cloisons constituées de parements isolants.

Plafond constitué de parements d'isolation.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée donnant sur une terrasse intérieure.

## PREMIERE EXPEDITION

### 9. BUREAU 15 (20.31 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°60 à 65 annexés au présent procès-verbal de constat*

Sol brut de béton.

Murs constitués de dalles isolantes.

Plafond brut de matériau avec présence de dalles isolantes en suspension.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie cadre métallique, miroiterie double vitrage, donnant accès sur la terrasse centrale.

### 10. BUREAU 14 (16.83 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°60 à 65 annexés au présent procès-verbal de constat*

Sol : vinyle.

Murs constitués de dalles isolantes.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une fenêtre cadre métallique, miroiterie double vitrage, donnant sur la terrasse intérieure.

### 11. ARCHIVES 3 (4.25m<sup>2</sup>)

Il s'agit d'un local transformé en studio d'enregistrement.

Sol : vinyle.

Murs et plafond constitués de parements isolants.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

## PREMIERE EXPEDITION

### 12. RESERVE (4.65 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°54 à 58 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond peint, peinture en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

### 13. OFFICE (5.55 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°54 à 58 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, peinture neuve.

Sol : vinyle en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

### 14. SANITAIRES (2.52 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°54 à 58 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces en état, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état, présentant un décollement généralisé.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel en cours de pose.

Un lave-main.

## PREMIERE EXPEDITION

### « FEMMES »

Accès toilette par une porte isoplane peinte sur ses deux faces en état, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection.

Sol carrelé, carrelage ancien présentant des fracturations en étoile au droit de la cuvette.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

#### Aménagement :

- Une toilette type chasse dossier avec lunette et abattant.

### « HOMMES »

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes peintes, peinture en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

#### Aménagements :

- Un lave-main.
- Une toilette type chasse dossier avec lunette et abattant.

## 15. BUREAU NUMERO 16 (23.39 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°59 annexé au présent procès-verbal de constat*

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes électriques au pourtour de l'espace.

Murs peints, peinture en état d'usage.

Plafond constitué de dalles isolantes en état d'usage.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, miroiterie double vitrage, deux impostes ouvrantes.

## PREMIERE EXPEDITION

### 16. CIRCULATION JQ (54.51 m<sup>2</sup>)

Accès par une porte, cadre bois, imposte vitrée en partie centrale.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés, dalles LED au plafond.

### 17. BUREAU 17 (33.20 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°67 à 68 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, peinture en bon état d'usage et d'apparence. Poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection, serrurerie par deux serrures type verrou en applique.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes peintes, peinture en état.

Murs tendus de revêtement mural type fibre de verre peinte, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée constituée d'un cadre alu, miroiterie double vitrage.

### 18. BUREAU N°18 (32.5 m<sup>2</sup>)

Accès : porte isoplane face externe peinte à date récente.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes : pour partie carrelées, pour partie déposées, ensemble en état d'usage.

Murs : pour partie peints, pour partie tendus de revêtement mural type fibre de verre peinte, ensemble défraîchi et en mauvais état d'usage et d'apparence.

Plafond constitué de dalles isolantes présentant une émergence d'humidité.

Circulation Q archive 4 non accessible.

## PREMIERE EXPEDITION

### 19. BUREAU 19 (62.02 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°92 à 94 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage présentant un défaut de planimétrie en partie centrale.

Plinthes au pourtour de l'espace en bois peint, peinture en état.

Murs peints, peinture ancienne.

Plafond constitué de dalles isolantes en état d'usage.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, trois vantaux ouvrants.

Chauffage par deux radiateurs convecteurs.

### 20. BUREAU 20 (18.70m<sup>2</sup>)

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes peintes, peinture en état.

Murs peints, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes en état d'usage.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une fenêtre cadre aluminium, miroiterie double vitrage en état.

Chauffage par un radiateur convecteur.

## PREMIERE EXPEDITION

### 21. BUREAU 21 (24.33m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°82 annexés au présent procès-verbal de constat*

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, poignées de porte type bec-de-cane avec plaques de protection.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes électriques, au pourtour de la pièce, anciennes.

Murs tendus de revêtement mural peint, peinture défraîchie et jaunie.

Plafond constitué de dalles isolantes métalliques.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, miroiterie double vitrage, deux impostes ouvrantes.

Chauffage par un radiateur convecteur.

### 22. BUREAU N°22 (23.12 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°95 à 98 annexés au présent procès-verbal de constat74*

Accès : porte isoplane peinte en face externe, poignées de porte type bec-de-cane, il s'agit d'un revêtement réalisé à date récente.

Sol : tapisson vétuste.

Plinthes électriques au pourtour de l'espace en état d'usage.

Murs peints, peinture en état d'usage.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, deux impostes fixes, deux impostes ouvrantes.

Chauffage par radiateur électrique de marque AIRELEC.

## PREMIERE EXPEDITION

### 23. BUREAU N°23 (18.00 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°99 à 100 annexés au présent procès-verbal de constat*74

Accès, porte isoplane peinte sur ses deux faces, peinture en mauvais état d'usage et d'apparence.

Sol carrelé, carrelage en état d'usage.

Plinthes électriques au pourtour de l'espace en cours de pose.

Murs tendus de revêtement mural type fibre de verre peinte, peinture en état d'usage

Plafond constitué de dalles isolantes en état.

Eclairage naturel par une fenêtre, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, une imposte fixe, une imposte ouvrante.

Chaussage par un radiateur convecteur.

### 24. BUREAU 26 (11.82 m<sup>2</sup>)

Sol carrelé, carrelage ancien.

Plinthes électriques plastifiées au pourtour de l'espace anciennes.

Murs peints, peinture ancienne.

Plafond constitué de dalles isolantes anciennes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie cadre aluminium, miroiterie double vitrage, une imposte ouvrante.

### 25. BUREAU 27 (12,70 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°89 à 91 annexés au présent procès-verbal de constat*74

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes électriques au pourtour de l'espace constituées d'un ceinturage plastifié ancien.

Murs tendus de revêtement mural type papier peint ancien, en mauvais état d'usage et d'apparence.

Plafond constitué de dalles isolantes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, miroiterie double vitrage, une imposte ouvrante, un vantail ouvrant.

## PREMIERE EXPEDITION

### 26. LOCAL TECHNIQUE CIRCULATION Q (1.45m<sup>2</sup>)

Accès : porte isoplane ayant fait l'objet d'une remise en peinture à date récente en face externe, face interne vétuste.

Sol carrelé carrelage ancien.

Murs : revêtement type enduit granuleux ancien.

Plafond constitué de dalles isolantes anciennes. De manière générale, il s'agit de revêtement ancien.

### 27. SANITAIRES (7.20 m<sup>2</sup>)

*Clichés photographiques n°83 à 88 annexés au présent procès-verbal de constat74*

#### « HOMMES » 1

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs : crépi peint, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes anciennes.

*Eclairage artificiel* par prises et interrupteurs appareillés.

Un lave-main.

Une toilette type chasse dossier avec lunette et abattant.

#### HOMMES 2

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs : crépi peint, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes anciennes.

*Eclairage artificiel* par prises et interrupteurs appareillés.

## PREMIERE EXPEDITION

### SANITAIRES « FEMMES » (TROISIEME ESPACE)

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces.

Sol carrelé, carrelage en état.

Plinthes carrelées, carrelage en état.

Murs : crépi peint, peinture en état.

Plafond constitué de dalles isolantes anciennes.

Eclairage artificiel par prises et interrupteurs appareillés.

Un lave-main.

Une toilette type chasse dossier avec lunette et abattant.

### 28. CIRCULATION LMNOP (81.10 m<sup>2</sup>)

Sol carrelé carrelage ancien, lames bois peintes, peinture vétuste.

Murs peints, peinture vétuste.

Plafond : je constate que l'ensemble de l'habillage de faux-plafond a été déposé.

Le matériau primaire constitué de tôle est à nu.

Eclairage artificiel : présence d'interrupteurs et d'un chemin de câbles, je constate que l'ensemble est vétuste et non alimenté.

Eclairage naturel dans la circulation P par un skydôme.

Je constate l'absence de miroiterie, en conséquence de l'eau stagne au sol.

### 29. BUREAU N°24 et 25 (37.69 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Les espaces 24 et 25 ont été réunis en un seul même espace.

Accès par trois portes bois pleines dont l'une dépourvue de serrurerie.

Sol carrelé carrelage en état.

Plinthes au pourtour de l'espace : il s'agit d'une plinthe électrique pour partie déposée.

Murs présentant un parement bois ne permettant pas d'apprécier l'état du matériau primaire.

## PREMIERE EXPEDITION

Plafond constitué de dalles isolantes déposées sur environ 20 % de leur superficie laissant apparaître le matériau primaire constitué d'un isolant.

Eclairage artificiel déposé.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, miroiterie double vitrage, quatre impostes fixes, deux impostes ouvrantes.

L'ensemble de la miroiterie est couvert d'un film opaque.

### 30. BUREAUX N°29, 30 et 31 (107.00 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Je constate que ces espaces ont été décloisonnés afin de créer un espace unique.

L'accès est assuré par six portes isoplanes, peintes sur leurs deux faces, peinture vétuste.

Sol constitué de moquette ancienne et vétuste.

Murs peints, peinture vétuste.

Plafond constitué pour partie de dalles isolantes vétustes. Les dalles sont pour partie déposées laissant apparaître le matériau primaire constitué de tôle ondulée.

Eclairage naturel par une baie vitrée, cadre bois, cinq vantaux ouvrants, cinq vantaux fixes.

Je constate que les baies vitrées prennent l'eau en partie inférieure du châssis, miroiterie simple vitrage dont un élément fracturé.

Absence de chauffage.

### 31. BUREAU N°33 (24.39 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Accès porte isoplane, peinte sur ses deux faces, peinture en mauvais état d'usage et d'apparence, poignées de porte type bec-de-cane, serrurerie fracturée avant l'intervention de la société LMC serrurerie.

Sol : moquette ancienne vétuste.

Plinthes électriques au pourtour de la pièce pour partie présentes, pour partie déposées.

Murs peints peinture vétuste.

## PREMIERE EXPEDITION

Plafond constitué de dalles isolantes, pour partie déposées sur environ 15 % de la superficie de la pièce.

Eclairage artificiel déposé par un circuit électrique déposé.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, miroiterie, double vitrage, deux impostes fixes, deux impostes ouvrantes.

### 32. BUREAU N°34 (24.38 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Accès à ce bureau par deux portes.

Porte n°1 présentant une fracturation générale de l'ouvrant,

Porte n°2 fermée.

Sol : moquette vétuste.

Plinthes électriques déposées.

Murs tendus de revêtement mural type fibre de verre peinte, peinture vétuste.

Plafond constitué de dalles isolantes déposées sur environ 40 % de sa superficie laissant apparaître le matériau primaire.

Eclairage artificiel déposé par un circuit électrique déposé.

Eclairage naturel par une baie vitrée, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, deux impostes fixes, deux impostes ouvrantes.

### 33. BUREAU N°35 (24.31m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Accès par deux portes isoplanes.

Porte n°1 en état.

Porte n°2 intégralement fracturée.

Sol parqueté parquet en état d'usage.

Plinthes électriques au pourtour de la pièce pour partie déposées.

## PREMIERE EXPEDITION

Murs peints, peinture en mauvais état d'usage et d'apparence.

Plafond constitué de dalles isolantes déposées sur environ 30 % de sa superficie.

Eclairage artificiel circuit électrique déposé.

Eclairage naturel par une baie vitrée cadre aluminium, deux vantaux fixes, deux vantaux ouvrants, miroiterie double vitrage.

### 34. ARCHIVES N°6 ( 12.12 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Absence d'ouvrant.

Sol : vinyle vétuste.

Plinthes électriques déposées et vétustes.

Murs tendus de revêtement mural et/ou peints vétustes.

Plafond constitué de dalles isolantes déposées sur environ 30 % de la superficie.

Eclairage artificiel par une baie vitrée, cadre aluminium, miroiterie double vitrage, un vantail fixe, un vantail ouvrant.

### 35. BUREAU N°36 (23.80 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

accès par une porte fracturée

Sol vinyle vétuste.

Plinthes électriques au pourtour de l'espace arrachées.

Murs peints, peinture vétuste.

Plafond constitué de dalles isolantes déposées sur environ 30 % de leur superficie laissant apparaître le matériau primaire constitué de tôle ondulée.

Eclairage artificiel par circuit électrique arraché.

Eclairage naturel par une fenêtre cadre aluminium, une imposte fixe, une imposte ouvrante.

## PREMIERE EXPEDITION

### 36. ARCHIVES N°7 ( 11.84 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Il m'est donné accès au local d'archives n°7 par le bureau 36.

Porte isoplane, peinte sur ses deux faces, peinture vétuste, poignées de porte fracturées.

Sol : moquette vétuste.

Plinthes électriques au pourtour de l'espace arrachées.

Murs : pour partie peints, pour partie tendus de revêtement mural, ensemble vétuste.

Eclairage artificiel par circuit électrique arraché.

Eclairage naturel par une fenêtre cadre aluminium, une imposte fixe, une imposte ouvrante.

### 37. ARCHIVES N°8 (12.18 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Accès : dormant peint, peinture vétuste, ouvrant porte isoplane peinte sur ses deux faces, peinture vétuste.

Sol : moquette vétuste.

Murs peints, peinture vétuste.

Plafond constitué de dalles isolantes déposées sur environ 20 % laissant apparaître le matériau primaire constitué de tôle ondulée.

Eclairage artificiel arraché.

## PREMIERE EXPEDITION

### 38. SANITAIRES CIRCULATION LMN ( 8.48 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

#### SANITAIRES N°7 « HOMMES »

Accès : dormant peint, peinture vétuste, ouvrant peint, peinture vétuste.

Sol carrelé carrelage en mauvais état d'usage et d'apparence.

Murs : enduit granite ancien.

Plafond constitué de dalles de faux-plafond anciennes.

Eclairage artificiel déposé.

Aménagements : un lave-mains en mauvais état d'usage et d'apparence.

Un toilette type chasse dossier vétuste.

#### SANITAIRE N°7 « FEMMES »

Accès : dormant peint, peinture vétuste, ouvrant peint, peinture vétuste.

Sol carrelé carrelage en mauvais état d'usage et d'apparence.

Murs : enduit granite ancien.

Plafond constitué de dalles de faux-plafond anciennes.

Eclairage artificiel déposé.

Aménagements : un lave-mains en mauvais état d'usage et d'apparence.

Un toilette type chasse dossier vétuste.

#### SANITAIRES N°8 « HOMMES »

Accès : dormant peint, peinture vétuste, ouvrant peint, peinture vétuste.

Sol carrelé carrelage en mauvais état d'usage et d'apparence.

Murs : enduit granite ancien.

Plafond constitué de dalles de faux-plafond anciennes.

Eclairage artificiel déposé.

Aménagements : un lave-mains en mauvais état d'usage et d'apparence.

Un toilette type chasse dossier vétuste.

## PREMIERE EXPEDITION

### SANITAIRE N°8 « FEMMES »

Accès : dormant peint, peinture vétuste, ouvrant peint, peinture vétuste.

Sol carrelé carrelage en mauvais état d'usage et d'apparence.

Murs : enduit granite ancien.

Plafond constitué de dalles de faux-plafond anciennes.

Eclairage artificiel déposé.

Aménagements : un lave-mains en mauvais état d'usage et d'apparence.

Un toilette type chasse dossier vétuste.

### 39. LOCAL TECHNIQUE CIRCULATION LMN (1.45 M<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces, poignées de porte arrachées.

Sol : vinyle.

Murs bruts de matériaux.

Plafond brut de matériaux.

A l'intérieur, un tableau électrique hors d'usage.

Un ensemble de tuyaux d'évacuation.

### 40. OFFICE (1.98 m<sup>2</sup>)

Cet espace est situé dans une partie de l'immeuble actuellement vétuste et laissé à l'abandon.

Les clichés 111 à 181 donnent la mesure de l'état général de cette partie de l'immeuble.

Accès : porte isoplane peinte sur ses deux faces en mauvais état d'usage et d'apparence.

Sol carrelé carrelage ancien.

Murs revêtus d'un revêtement granuleux ancien.

Plafond constitué d'un faux-plafond déposé sur la moitié de sa superficie laissant apparaître le matériau primaire.

Aménagements : un évier ouvrant par deux portes isoplane vétustes.

## PREMIERE EXPEDITION

### RECAPITULATIF DE SURFACE 1<sup>ER</sup> ETAGE

<b>R+1</b>		
<b>Bureaux – Circulations – Sanitaires – Archives – Réserves</b>		
Circulations FG	<i>R+1</i>	<b>61.50</b>
Circulations JQ	<i>R+1</i>	<b>54.51</b>
Circulations KLMNOP	<i>R+1</i>	<b>81.10</b>
Sanitaires circ. F	<i>R+1</i>	<b>2.52</b>
Office circ. F	<i>R+1</i>	<b>5.55</b>
Réserve circ. F	<i>R+1</i>	<b>4.65</b>
Sanitaires circ. Q	<i>R+1</i>	<b>7.20</b>
Local tech. circ. Q	<i>R+1</i>	<b>1.45</b>
Sanitaires circ. LMN	<i>R+1</i>	<b>8.48</b>
Local tech. circ. LMN	<i>R+1</i>	<b>1.45</b>
Office circ. LMN	<i>R+1</i>	<b>1.98</b>
Archives 1 circ. F	<i>R+1</i>	<b>3.25</b>
Archives 6 circ. P	<i>R+1</i>	<b>12.12</b>
Archives 7 circ. P	<i>R+1</i>	<b>11.84</b>
Archives près bur. 36	<i>R+1</i>	<b>12.18</b>
Archives 3 près bur. 14	<i>R+1</i>	<b>4.25</b>
Bureau 5	<i>R+1</i>	<b>33.90</b>
Bureau 6 + rgt.	<i>R+1</i>	<b>41.41</b>
Bureau 7	<i>R+1</i>	<b>30.50</b>
Bureau 8	<i>R+1</i>	<b>30.20</b>
Bureau 9	<i>R+1</i>	<b>41.58</b>
Bureau 14	<i>R+1</i>	<b>16.83</b>
Bureau 15	<i>R+1</i>	<b>20.31</b>
Salle de réunion près bur.15	<i>R+1</i>	<b>37.33</b>
Bureau 16	<i>R+1</i>	<b>23.39</b>
Bureau 17	<i>R+1</i>	<b>33.20</b>
Bureau 18	<i>R+1</i>	<b>33.18</b>
Bureau 19	<i>R+1</i>	<b>62.02</b>
Bureau 20	<i>R+1</i>	<b>18.70</b>
Bureau 21	<i>R+1</i>	<b>24.23</b>
Bureau 22	<i>R+1</i>	<b>23.12</b>
Bureau 23	<i>R+1</i>	<b>18.00</b>
Bureaux 24-25 (1 volume)	<i>R+1</i>	<b>37.69</b>
Bureau 26 (Sté Abbott Rénovation)	<i>R+1</i>	<b>11.82</b>
Bureau 27	<i>R+1</i>	<b>12.70</b>
Bureaux 29-30-31 (1 volume)	<i>R+1</i>	<b>107.00</b>
Bureau 33	<i>R+1</i>	<b>24.39</b>
Bureau 34	<i>R+1</i>	<b>24.38</b>
Bureau 35	<i>R+1</i>	<b>24.31</b>
Bureau 36	<i>R+1</i>	<b>23.80</b>
<b>Sous-total superficies</b>	<b><i>R+1</i></b>	<b>1028.02 m<sup>2</sup></b>

Soit au total 1661.36 m<sup>2</sup>

## PREMIERE EXPEDITION

### II- ETAT D'OCCUPATION

Les noms des locataires résultent des déclarations des locataire rencontrés sur place.

Seule la société MCT a été en mesure de me présenter un document contractuel.

#### REZ-DE-CHAUSSEE

LOT	LOCATAIRE	LOYER MENSUEL ttc Charges comprises
BUREAU 4  RESERVE 5 ( pour partie)  SANITAIRE  DEGAGEMENT	SARL ABOTT RENOVATION  RCS 514 028 711	840 Euros
BUREAU 3  RESERVES 5 (pour partie)  ANCIEN PASSAGE (pour partie)	NRX  NON IDENTIFIABLE	1000 Euros
RESERVE 2  RESERVE 5 (pour partie)  ANCIEN PASSAGE (pour partie)	SAS MCT  RCS 448 198 002	2484 Euros
<b>TOTAL RDC</b>		<b>4688 EUROS</b>

## PREMIERE EXPEDITION

### 1<sup>ER</sup> ETAGE

LOT	LOCATAIRE	LOYER MENSUEL TTC Charges comprises
BUREAU 6	ATELIER BRESOM NON IDENTIFIABLE	AUCUNE DECLARATION
BUREAU 7	GALERIE VENUS NACKS NON IDENTIFIABLE	AUCUNE DECLARATION
SALLE DE REUNION  BUREAU 14  BUREAU 15  ARCHIVE 3	STUDIO GRAND PARIS./ ICE NON IDENTIFIABLE	1030 Euros
BUREAU 17	DESTINY NON IDENTIFIABLE	400 Euros
BUREAU 20	SARL AUX DEMENAGEMENTS NICOLAS DELAUNAY  RCS 819 328 774	275 Euros
BUREAU 26	SARL ABOTT RENOVATION  RCS 514 028 711	168 Euros
TOTAL ETAGE		1873 EUROS

## PREMIERE EXPEDITION

-oOo-

Au cours de mes opérations j'ai réalisé 180 clichés photographiques annexés au présent procès-verbal sous la forme de planches contact.

Ayant rempli ma mission, je me suis retirée et ai clos le présent procès-verbal de constat établi pour servir et valoir ce que de droit.

